

COMPTE-RENDU

Mardi 31 mars 2026

9 PRÉSENTS

▪ En présentiel

- Romain Baret - CGT Spectacle
- Anne Carrier - FEVIS / Scène Ensemble
- Sabine Danquigny Handel - France Travail Scènes et Images
- Fanny Dechenaud - Afdas
- Violette Outin - CGT Spectacle
- Céline Fuchs - COREPS / Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant (AURA SV)
- Marie-Laurence Sakaël - Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant (AURA SV)

▪ En distanciel

- Isabelle Fresson - SYNAVI
- Ubavka Zaric - DRAC ARA

EXCUSÉS

- Vincent Bady - SYNAVI
 - Sébastien Duenas - SUD Culture Solidaires
 - Bertrand Furic - Jazz(s)RA
 - Amélie Guillermet - SMA / Grand Bureau
 - Lianne Lagourgue - Collectif des Marionnettistes en AURA
 - Nadine Makris, Stéphane Triollet & Marine Dardant-Pennaforte - SYNDEAC
-

ORDRE DU JOUR

TOUR D'ACTUALITÉ	2
POINT SUR L'ENQUÊTE SUR LE TRAVAIL ILLÉGAL	3
RESPONSABILITÉ SOCIALE DES DIRECTIONS : HISTORIQUE DES ÉCHANGES ET PERSPECTIVES.....	4
PROCHAINES RÉUNIONS.....	6

TOUR D'ACTUALITÉ

Anne Carrier - FEVIS / Scène Ensemble : on a appris très récemment deux décisions de la Région :

- La mise en pause prolongée du dispositif Culture en territoire, qui met en difficulté de nombreux opérateurs, notamment les festivals ;
- Le report du vote des aides au spectacle vivant à fin mai, ce qui veut dire que nous n'aurons pas de réponse avant juin.

C'est de pire en pire, ça devient impossible pour les structures de faire des projections. L'exécutif attendait les dotations de l'Etat pour voter les aides, mais aucune explication sur ce nouveau report.

Romain Baret - CGT Spectacle : pour accueillir la nouvelle ministre de la Culture, des délégations CGT Spectacle sont allées dans les DRAC le 26 mars. A Lyon, deux techniciens ont rencontré la délégation.

Par ailleurs, la justice a relaxé Sébastien, musicien lyonnais, journaliste à Radio Canuts et militant au SNAM-CGT Rhône-Alpes, et les trois militants interpellés le 18 septembre en manifestation et jugés le même jour.

Violette Outin - CGT Spectacle : le 2 avril, plusieurs actions seront menées en réaction aux coupes et restrictions budgétaires. L'université Lyon 2 sera notamment mobilisée. Rendez-vous à l'hôtel de Région à 12h.

Fanny Dechenaud - Afdas : pas d'actualités autres que celles déjà transmises par Emmanuel lors de la dernière réunion. Toujours pas de convention d'objectifs et de moyens (donc de budget) pour la période 2026-2028, on fonctionne donc à minima en attendant, avec des projections. Les conditions ont évolué, pour les intermittents et les artistes on fonctionne en quadrimestres pour ne pénaliser personne.

Sabine Danquigny Handel - France Travail Scènes et Images : pas plus d'actualités non plus côté France Travail. Toujours pas de budget, et ce sera fléché sur les publics prioritaires et les métiers en tension. Preuve que le secteur va mal, on a beaucoup de demandes de reconversion, environ une dizaine par semaine, et pas de budget de formation disponible pour y répondre.

Fanny Dechenaud - Afdas : pour les reconversions il y avait les budgets Transitions Pro Auvergne-Rhône-Alpes mais ils arrivent en fin de convention.

Céline Fuchs - COREPS / AURA SV : Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant a été sollicitée par le Centre chorégraphique national (CCN) de Grenoble pour mutualiser une formation SSCT (Santé, Sécurité et Condition de Travail) pour élus CSE avec d'autres structures du spectacle vivant. Les prises en charge des OPCO ne sont effectivement plus hors plafond, et les formations inter-entreprises s'adressent à tous les secteurs confondus.

Proposition de demander aux organisations de relayer l'information auprès de leurs membres : la proposition est validée.

Fanny Dechenaud - Afdas : jusqu'à l'année dernière, on bénéficiait d'une dotation de France compétences mais elle n'a pas été reconduite en 2026 donc on ne peut plus financer cette formation en dehors des plafonds, et le choix a été fait de conserver la capacité de financement individuel.

C'est compliqué pour les structures de se projeter mais il faut avoir en tête que ce qu'on a une année n'est pas forcément reconduit l'année suivante. Il faut éviter d'envoyer un salarié en formation tout seul, il vaut mieux essayer de mutualiser sur un territoire et faire déplacer un formateur qui facture à la journée et pas au stagiaire. Si l'initiative fonctionne ça peut s'appliquer à d'autres sujets. Il y a un vrai enjeu à penser la formation différemment ; même si c'est compliqué, c'est un vrai levier d'économie.

Quand on rencontre des réseaux on fait passer le message : s'ils gèrent la mutualisation, l'Afdas pourra plus facilement être en accompagnement. Les réseaux peuvent avoir un rôle de structuration qui fera la différence au global.

Ubavka Zaric - DRAC ARA : pas d'actualité du côté de la DRAC. La situation budgétaire est tendue partout.

Une nouvelle collègue est arrivée au service licences, en remplacement d'Ariane Naegelen. Je vais voir avec elle si elle est en mesure de rejoindre le COREPS, sachant que l'équipe est actuellement en effectif réduit.

POINT SUR L'ENQUÊTE SUR LE TRAVAIL ILLÉGAL

Céline Fuchs - COREPS / AURA SV : la date limite pour répondre au questionnaire était fixée au 29 mars. Suite à sa diffusion par les organisations membres du COREPS, par France Travail (page facebook) et par Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle vivant (site + newsletter + réseaux sociaux), 80 réponses ont été reçues.

Ubavka Zaric - DRAC ARA : ça n'est pas représentatif, on ne pourra pas l'exploiter dans un document produit par le COREPS dans le cadre du travail illégal. Il faudrait en savoir plus sur la proportion de réponses par rapport au nombre de questionnaires envoyés pour interpréter cette faible participation.

Anne Carrier - FEVIS / Scène Ensemble : c'est impossible de savoir qui a été destinataire du questionnaire. Pour ma part je l'ai envoyé à mes équipes, à la fédération et au syndicat. Une cinquantaine de structures ont donc dû le relayer mais je n'en ai aucune certitude. Peut-être que les structures ont répondu mais ne l'ont pas diffusé.

Isabelle Fresson - SYNAVI : le SYNAVI l'a envoyé à ses adhérents. Je suis surprise, je pensais que plus de gens du SYNAVI répondraient.

Céline Fuchs - COREPS / AURA SV : d'après les retours de leurs représentants au GT Emploi & Formation, le SMA n'a pas souhaité diffuser le questionnaire, par crainte que ça fragilise le secteur déjà très en difficulté.

Anne Carrier - FEVIS / Scène Ensemble : si on reste en dessous de 200 contributions ça paraît peu représentatif donc peu exploitable. Et l'objectif était d'identifier des points saillants, ce qui est impossible avec seulement 80 réponses.

Romain Baret - CGT Spectacle : 200 ça paraît peu, il faut relancer le questionnaire jusqu'à la prochaine réunion.

Fanny Dechenaud - Afdas : peut-être faudrait-il passer par Réditec (Hugo Hazard) pour diffuser le questionnaire, par contre il faut leur expliquer la démarche. Je ne vois pas qui d'autre pourrait relayer.

Marie-Laurence Sakaël - AURA SV : le Syndicat du cirque de création (SCC) n'a plus de représentant au COREPS, il n'a peut-être pas eu l'information.

Céline Fuchs - COREPS / AURA SV : ok pour relancer les organisations déjà sollicitées, et élargir à d'autres dont Réditec et le SCC.

Anne Carrier - FEVIS / Scène Ensemble : il faut peut-être repenser la communication : appuyer la démarche régionale, être positifs, rassurer les répondants sur l'anonymisation possible.

Isabelle Fresson - SYNAVI : c'est sûr qu'il y a une méfiance accrue dans un contexte de précarité de l'emploi pour les intermittents, et que ça ne va pas être simple à dépasser.

Violette Outin - CGT Spectacle : il faut faire entendre que ce sont vraiment des indications et pas de la délation, les mots sont importants. Et qu'on a besoin d'informations de terrain pour avancer sur une communication.

Anne Carrier - FEVIS / Scène Ensemble : peut-être faut-il anonymiser l'enquête de manière systématique. Ne plus demander les nom/prénom et adresse mail : « enquête anonyme autour du travail illégal dans le spectacle vivant ».

Décisions :

- Validation de la proposition de rendre l'enquête anonyme :
 - Mention dans le titre : enquête anonyme autour du travail illégal dans le spectacle vivant
 - Suppression des 3 premières questions et de la dernière
- Utilisation du lien complet plutôt que du lien bitly, qui impose une étape supplémentaire pour accéder au questionnaire.
- Relance de la consultation pour un mois supplémentaire.

RESPONSABILITÉ SOCIALE DES DIRECTIONS : HISTORIQUE DES ÉCHANGES ET PERSPECTIVES

Céline Fuchs - COREPS / AURA SV : avec Anne, on a retracé l'historique des échanges qui démarrent début 2024. Trois grands axes se dégagent :

- La formation initiale, ou comment mieux préparer les étudiants à leur insertion dans la vie professionnelle ;
- La formation continue des directions ;
- Les préconisations pour une meilleure prise en compte des critères sociaux dans les recrutements et les évaluations des directions.

Anne Carrier - FEVIS / Scène Ensemble : dans les établissements d'enseignement supérieur, il est difficile d'aborder les questions d'insertion professionnelle tant que les étudiants n'y sont pas confrontés. Un outillage auquel ils pourraient se référer même après avoir terminé leur formation serait utile. Le site [mesdebutsdanslaculture](#) pourrait répondre à ce besoin mais nécessite une mise à jour : le travail avec les établissements peut être lancé sur cette base.

Concernant la formation continue, il serait intéressant de mener le travail d'identification des nouvelles compétences attendues au sein du COREPS, afin que l'Afdas puisse les prendre en compte.

Pour ce qui est des préconisations, il faudrait que les recruteurs soient incités à intégrer des critères sociaux dans leur démarche.

Sabine Danquigny Handel - FT Scènes et Images : les fiches ROM pourraient également être retravaillées, notamment celle de [Directeur / Directrice d'établissement culturel](#).

Isabelle Fresson - SYNAVI : lors de notre échange, les établissements exprimaient le fait qu'un document n'était pas nécessaire, qu'ils avaient plutôt un besoin de rencontrer les professionnels.

Anne Carrier - FEVIS / Scène Ensemble : plusieurs questions se posent :

- Qu'est-ce qu'on fait de cette plateforme destinée aux jeunes diplômés ?
- Comment s'y prend-on pour faire remonter les préconisations et lesquelles ?
- Quelles nouvelles compétences définir ?

Fanny Dechenaud - Afdas : concernant la plateforme, il faut se poser la question de qui s'en charge : l'agence ? le COEF ? La reconduction du Contrat d'Objectifs Emploi-Formation (COEF) est en discussion. Rien n'est assuré à ce jour, l'instance pourrait s'arrêter ou être mise en sommeil.

Céline Fuchs - COREPS / AURA SV : on avait évoqué la possibilité de travailler avec les étudiants et/ou les associations d'anciens étudiants pour l'identification des besoins.

Ubavka Zaric - DRAC ARA : merci d'avoir éclairé ce travail, ça rend les choses plus précises. J'entends qu'il y a deux sujets qu'on englobe dans un seul : la responsabilité sociale des directions, qui relève de la formation continue, et la formation initiale, l'entrée dans le monde professionnel pour laquelle la plateforme est un super outil. Il y a 2 sujets et 2 temporalités.

Anne Carrier - FEVIS / Scène Ensemble : les deux sujets sont liés. Quand les étudiants sortent de formation ils deviennent directeurs artistiques de leur compagnie, donc employeurs. Ils sont confrontés à des problématiques de management. Ensuite, ils sont susceptibles de prendre la direction de lieux.

Ubavka Zaric - DRAC ARA : il y a très peu de personnes formées qui deviennent directeurs de compagnies.

Isabelle Fresson - SYNAVI : je suis un pur produit des premières formations en administration du spectacle vivant. Les directions n'y comprenaient rien et 25 ans plus tard c'est pareil. Les artistes ne sont pas suffisamment formés sur le cadre légal, sur leurs responsabilités, il y a un besoin de compréhension du cadre social de l'univers du travail.

Ubavka Zaric - DRAC ARA : on ne peut pas intervenir sur les programmes des formations universitaires.

Anne Carrier - FEVIS / Scène Ensemble : effectivement, on n'est pas là pour intervenir sur les maquettes mais en périphérie. En tout cas, les représentants des établissements nous ont fait part de leur difficulté à faire passer ces notions.

Il y a un troisième sujet à ne pas oublier : le lobbying sur l'intégration du social dans les recrutements et les évaluations des directions.

Ubavka Zaric - DRAC ARA : les bilans sociaux sont obligatoires pour les établissements labellisés par le ministère de la Culture. Mais ça n'est pas qu'une question de bilan social, c'est ce qu'on en fait. Que fait un Conseil d'administration quand il y a beaucoup d'arrêts maladie ? Qu'est-ce qui se passe après ? Une obligation de formation a été envisagée mais à ma connaissance pas mise en œuvre.

Anne Carrier - FEVIS / Scène Ensemble : les bilans sociaux demandés ne prennent pas en compte les arrêts maladie, le turn-over, le mal-être au travail. Que pourrait-on émettre comme préconisations, sur quels outils pourrait-on s'appuyer pour mettre ces situations en lumière ?

Fanny Dechenaud - Afdas : quand bien même on est au courant, les choses bougent peu. Les tutelles ne prennent pas de mesures et les directions sont reconduites. Peut-être que les Conseils d'administration ne savent pas tout, mais pourquoi mêmes les situations médiatisées, visibles, connues, ne sont pas traitées par les tutelles ?

L'effort de formation est important mais ça ne suffit pas forcément, et quand la formation intervient après coup elle sert surtout de caution. Ces questions doivent apparaître très tôt dans la formation initiale, la formation continue ne suffit pas à combler le manque d'acquis.

Isabelle Fresson - SYNAVI : il me semble qu'on avait évoqué des formations similaires aux formations VHSS.

Fanny Dechenaud - Afdas : si ça doit être le cas, ce sont vos branches professionnelles qui doivent faire remonter la demande, et réserver des fonds pour cette thématique.

Isabelle Fresson - SYNAVI : il y a quelque chose de systémique dans la culture.

Ubavka Zaric - DRAC ARA : oui, c'est un milieu dur. Ce n'est pas une question de prévention ou de formation. Les salariés doivent être mieux formés sur leurs droits, sur les limites de ce qui est acceptable.

Céline Fuchs - COREPS / AURA SV : il semble qu'on est d'accord sur les 3 axes de travail :

- La formation initiale : mise à jour de la plateforme + visibilité des rencontres/interventions de professionnels existantes ou envisageables (organisations syndicales, France Travail...);
- La formation continue, en s'appuyant sur une mise à jour des compétences attendues;
- L'intégration de critères sociaux dans le recrutement et l'évaluation des directions : préconisations sur les indicateurs RH à ajouter dans les bilans sociaux.

Anne Carrier - FEVIS / Scène Ensemble : ce serait intéressant de se mettre d'accord sur 2-3 critères / indicateurs RH, et d'inciter les collectivités (communes, EPCI...) à les intégrer dans leur suivi des structures (théâtres de ville...). Ça leur permettrait de lire un éventuel problème, et d'avoir des éléments en cas de procédure.

Isabelle Fresson - SYNAVI : peut-être qu'il serait intéressant de faire appel à un sociologue du travail, peut-être [Mathieu Grégoire](#) ?

Sabine Danquigny Handel - FT Scènes et Images : la performance sociale inclut le bien-être au travail.

Fanny Dechenaud - Afdas : pour revenir sur les maquettes pédagogiques, il n'y a pas de contre-indication à ce que les coordinateurs pédagogiques soient en lien avec des professionnels. Les établissements se réfèrent d'ailleurs souvent à des professionnels pour faire évoluer les maquettes, c'est le cas pour les écoles d'ingénieurs.

Ubavka Zaric - DRAC ARA : on ne peut pas mélanger les métiers artistiques et les métiers de l'administration et de la production. Les artistes ne peuvent pas être compétents sur tout, à chaque métier ses compétences.

Anne Carrier - FEVIS / Scène Ensemble : il y a bien sûr des compétences propres à chaque métier, mais il est important de former les artistes. Et il ne faut pas que les responsabilités RH reposent uniquement sur les administrateurs.

Fanny Dechenaud - Afdas : pour la plateforme, qui s'occupe de la mise à jour, de la veille ?

Céline Fuchs - COREPS / AURA SV : ce serait bien de consacrer une prochaine séance à ça : étudier l'arborescence actuelle et les évolutions nécessaires, et réfléchir à qui fait quoi. C'est un site agrégateur,

qui renvoie à des ressources extérieures (Légifrance par exemple) donc le rédactionnel n'est pas forcément une priorité.

Concernant la formation initiale, la plateforme serait l'espace ressource, il faudra aussi rendre visibles les rencontres possibles.

Romain Baret - CGT Spectacle : ce serait pertinent de travailler d'abord sur les compétences attendues, ce qui permettrait d'orienter les contenus de la plateforme de manière cohérente.

Décisions :

- Ordre du jour de la prochaine réunion :
 - Travailler sur les compétences en repartant de la fiche métier [direction d'établissement culturel](#)
 - Visiter la plateforme [mesdebutsdanslaculture](#) pour évaluer l'ampleur du travail
- A prévoir ultérieurement :
 - Etat des lieux des rencontres pros/étudiants existantes ou possibles
 - Travail sur les préconisations

PROCHAINES RÉUNIONS

Suite aux sondages pour le 2^{ème} trimestre 2026, voici les dates qui se dégagent :

- Jeudi 30 avril 2026 - 14h30 > 16h30
- Mardi 26 mai 2026 - 14h30 > 16h30
- Lundi 29 juin après-midi ou mardi 30 juin matin ou après-midi

Les créneaux qui se dégagent réunissant très peu de personnes, de nouveaux sondages seront lancés et les dates seront confirmées en début de semaine prochaine.